Nations Unies S/2006/926

Conseil de sécurité

Distr. générale
29 novembre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je me réfère à la résolution 1713 (2006) concernant le Soudan, que le Conseil de sécurité a adoptée le 29 septembre 2006.

Au paragraphe 1 de cette résolution, le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 29 septembre 2007 le mandat du Groupe d'experts créé initialement en application de la résolution 1591 (2005), qu'il avait déjà prorogé par ses résolutions 1651 (2005) et 1665 (2006), afin de contrôler l'application des mesures au Darfour. Il m'a également prié de désigner un cinquième membre pour permettre au Groupe de s'acquitter pleinement de sa mission, et de prendre les mesures administratives nécessaires.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai nommé les cinq experts, dont les noms suivent, jusqu'au 29 septembre 2007 :

Thomas Bifwoli (Kenya)
Debi P. Dash (Inde)
Yassin El-Ayouty (Égypte)
Gérard P. McHugh (Irlande)
Bernard S. Saunders (Canada)

M. McHugh a été nommé coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

06-63458 (F) 011206 011206